

Collège "Le Béranger"

Baillargues, le 13/01/2014

Le Principal  
Aux membres du conseil d'administration

**CONVOCATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Jeudi 23 Janvier 2014  
à 18 h 00 SALLE EG 19

**ORDRE du JOUR**

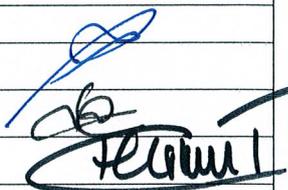
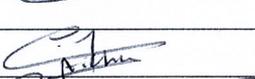
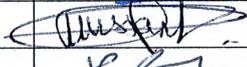
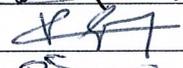
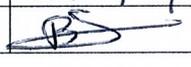
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du précédent CA
3. Budget randonnée GR 20
4. Présentation et vote de la répartition de la DG
5. Questions diverses

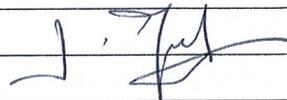
B.MOURRET

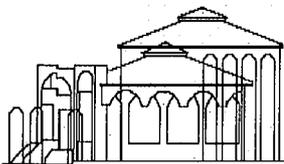
***Les membres de la COMMISSION PERMANENTE sont convoqués Lundi 20 Janvier à 18 h 00 (salle EG 19) pour une présentation du projet de répartition de la DGH.***

Un document de répartition de la DGH sera transmis à tous les membres du Conseil d'Administration après avoir été présenté au Conseil pédagogique le Vendredi 17 Janvier.

**LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
SEANCE DU JEUDI 23 JANVIER 2014**

	Présent	Absent	Excusé	EMARGEMENT
<b>MEMBRES DE DROIT DE L'ETABLISSEMENT</b>				
Chef d'établissement : B. MOURRET	X			
Gestionnaire : P. SCHMITT	X			
Conseiller principal d'éducation : C. L'HERMET	X			
<b>REPRESENTANTS DE LA COMMUNE SIEGE</b>				
J-L MEISSONNIER				
A.DESTAILLATS				
<b>REPRESENTANTE DU CONSEIL GENERAL</b>				
C. VASSAS-MEJRI	X			
<b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>				
J.Y.FEVRIER	X			
S. LECCIA	X			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS</b>				
<i>Au titre des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation</i>				
R. BRU <i>Remplacé par Mme FOLLEREAU.</i>	X			
M. BRESSON	X			
C. STCHERBININE	X			
I. MARTIN	X			
T. REEDE	X			
C.FITE	X			
<i>Au titre des personnels A.T.O.S.S.</i>				
A. BAHAJ	X			
A. LE GIGAN	X			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES PARENTS D'ELEVES</b>				
S. COLAS	X			
I. OLIVIER	X			
L. MAUGENEST <i>Remplacé par V. COUBLE</i>	X			
C. PUISSANT	X			
C. GAUTIER-CHAZALON	X			
M. BALAUD	X			
<b>REPRESENTANTS ELUS DES ELEVES</b>				
L. NICOLAÏ 3°4	X			
M. POHL 3°2				
<b>TOTAL MEMBRES : 24</b>	/24	/24	/24	

<b>INVITES</b>				
<i>Mme MARIE TEMOUNI</i>				



Collège " Le Béranger "

Chemin du Contrôle

BP 24

34671 BAILLARGUES CEDEX

☎ 04.67.70.13.51

☎ 04.67.87.50.01

Mèl: ce.0341577E@ac-montpellier.fr

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 23 Janvier 2014

Heure de début de séance : 18 h 00

Heure de fin de séance : 19 h30

	Nom Prénom	Qualité
Président de séance	B. MOURRET	Chef d'Etablissement
Secrétaire de séance	M.BALAUD	Représentante parents

Nombre de membres présents : 21

Quorum : 13

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
	Page de garde	1	
I	Affaires financières	0	
II	Bâtiment (maintenance, travaux à effectuer)	0	
III	Equipement en matériel et mobilier	1	
IV	Transports scolaires	0	
V	Conventions	0	
VI	Structures pédagogiques et Postes (DGH, Sectorisation...)	1	
VII	Projet d'Etablissement	0	
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/Santé et prévention...	1	
IX	Formation Continue - GRETA	0	
X	Associations en milieu scolaire	0	
XI	Instances (Conseils d'Administration, de Discipline, Commission Permanente)	1	
XII	Motions	0	
	TOTAL	5	

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance

Transmission à l'Inspecteur d'Académie

date : 03 février 2014

Questions diverses des représentants des parents d'élèves: Les élèves souhaiteraient des points d'eau supplémentaires, dont une fontaine à eau, pour se désaltérer, particulièrement en période de grosse chaleur.

Réponse du gestionnaire : La circulation des élèves dans les couloirs est interdite, il est donc impossible de placer des points d'eau dans les bâtiments. La pose d'une fontaine à l'extérieur pose des problèmes d'hygiène et d'entretien.

**Répartition de la DGH :**

La dotation hebdomadaire est de 598 h pour assurer le fonctionnement du collège ( hors l'ULIS), dont 38 HSA (heure supplémentaire annuelle), soit 11 HP en moins que l'année précédente pour une structure équivalente.

Tous les postes d'enseignants sont cependant maintenus sur le collège.

Cette dotation étant proportionnelle aux effectifs fixés en Décembre, les parents d'élèves s'inquiètent en cas d'inscriptions massives et non prévues en fin d'année scolaire.

Le principal répond que si le seuil de 30 d'élèves par classe est dépassé, le rectorat s'engage à fournir des moyens supplémentaires.

Les parents et les enseignants déplorent la dotation insuffisante, 11 heures de moins que l'année précédente.

Le collège obtient de bons résultats grâce entre autres aux dédoublements de cours, il paraît difficile de maintenir ces résultats en diminuant les moyens.

Les parents d'élèves et les enseignants informent le CA qu'ils voteront contre cette répartition pour manifester leur mécontentement face à la baisse des moyens.

Ils informent également le CA qu'ils soumettront un courrier à la Directrice Académique.

Le principal précise que le vote concerne la répartition de la DGH et non la dotation elle-même.

**Vote : 13 contre ; 4 abstentions ; 4 pour.**

**La répartition de la DGH est refusée.**

Le principal propose de tenir une Commission Permanente Lundi 27 Janvier à 17 h 15 et un Conseil d'Administration à 17 h 30.

**1- Journée de rattrapage du 23 avril :**

Les calendriers national et académique nous obligent à rattraper quatre demi-journées dont une est programmée le Mercredi 23 avril après midi. Il a été soumis au conseil pédagogique d'organiser des devoirs communs pour les élèves des classes de troisièmes et de quatrièmes, probablement en anglais et français.

Les élèves des classes de sixième et de cinquième ne seront pas concernés par ce dispositif et les retours de fin de matinée devront être assurés par les transports. Cette décision est donc soumise à l'accord des transporteurs.

Accord à l'unanimité

**2- Questions diverses des représentants des parents d'élèves : « L'affaire » du vol des vélos est-elle réglée ?**

Réponse du principal : Le voleur, élève de l'établissement, a pu être identifié grâce aux caméras de surveillance.

**3- Questions diverses des représentants des parents d'élèves : Un des agents de cantine manque de respect envers les enfants, avec des remarques discriminatoires**

Des agents se permettent de se moquer d'un autre agent devant les élèves demi-pensionnaires.

Des parents déplorent la mauvaise qualité de la nourriture.

Réponse du principal : Une réunion s'est tenue en début d'après-midi, en présence du gestionnaire et des agents, pour rappeler à tous nos devoirs, face aux élèves et dans nos rapports entre adultes. Le principal avait déjà répondu sur la qualité de la nourriture lors des précédents Conseils d'Administration.

**4- Questions diverses des parents d'élèves : Il est difficile de se connecter au logiciel Pronote pendant les week-end et les congés scolaires.**

Réponse du gestionnaire : Les nombreuses coupures sur le réseau EDF sont la cause de ces dysfonctionnements. Le serveur doit être relancé par une personne responsable qui est rarement sur place pendant ces périodes.

## **Chapitre XI - Nature : Instances**

1. Adoption de l'ordre du jour : Le budget de la sortie en randonnée sur le GR 20 n'étant pas terminé, Le Principal propose de remplacer ce point par l'organisation de la journée de récupération du 23 Avril.

Adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès verbal du précédent CA  
Le principal propose aux associations de parents d'élèves de vérifier la composition de la commission permanente et du conseil de discipline.

Ainsi rectifié le PV est adopté à l'unanimité.

3. Questions diverses des parents d'élèves : Des conseils de classe se sont réunis avec une présence très réduite des professeurs. Deux enseignants seulement pour une classe de sixième.

Réponse du principal : Le calendrier des conseils de classe est établi pour assurer les présences :

- du professeur principal
- du professeur de mathématiques
- du professeur de lettres
- du professeur d'histoire et géographie
- des professeurs de langues

Les professeurs des autres disciplines peuvent avoir à choisir entre deux conseils à la même heure.

4. Questions diverses des parents d'élèves : Un kiné sera-t-il présent à la réunion du Comité d'Education à la Santé et à la citoyenneté Lundi 27 Janvier ?

Réponse du principal : Le CESC décidera lui-même des personnes qu'il invite à ses travaux.